DEL2025-89

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215602343-20251212-DEL2025_089-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
15	10	13

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 18h32, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 5 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame Stéphanie DOYEN, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. LE LEUCH Éric, Mme FIGLAREK Sylvie, M. DELAPORTE Christophe, M. GOUARIN Joël, M. SERMIER François, M. PRONO David, Mme FOURRIER Geneviève, M. ARTIGE Jean François, M. LE PADELLEC Maxime,
Pouvoirs :
Mme FRELAUT Renée (pouvoir à M. LE LEUCH Éric), LEDOYEN Jérôme (pouvoir à M. GOUARIN Joël), DEVYS Bertrand (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie).
Absents excusés : M. HERVÉ Samuel, Mme JOSSIC Katell.

Date de convocation : 5 décembre 2025
Secrétaire de séance : M. GOUARIN Joël

89-2025 Décision modificative n°4 - budget principal

L'article L 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales fait figurer, parmi les dépenses obligatoires, « les dotations aux provisions ». Ainsi une provision doit être constituée notamment « lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public ». De plus, la provision doit être ajustée annuellement en fonction de l'évolution du risque et donner lieu à une reprise en cas de réalisation du risque ou lorsque ce dernier n'est plus susceptible de se réaliser.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre	Compte	Intitulé	Montant
42	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 421,06 €
42	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 000,00 €
65	6542	Créances éteintes	21 300,00 €
023	023	Virement de la section d'investissement	6 602,34 €
011	60632	Fournitures de petit équipement	11 200,00 €
011	618	Divers	11 200,00 €
011	6288	Autres	11 300,00 €
Total dépenses			131 023,40 €

Recettes

Chapitre	Compte	Intitulé	Montant
042	777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées	66 023,40 €
78	781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	65 000,00 €
Total recettes			131 023,40 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre	Compte	Intitulé	Montant
040	13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	66 023,40
Total dépenses			66 023,40

Recettes

Chapitre	Compte	Intitulé	Montant
040	2804182	Amortissement des provisions - Bâtiments et installations	59 421,06
021	021	Virement de la section de fonctionnement	6 602,34
Total recettes			66 023,40

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215602343-20251212-DEL2025_089-DE

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 4 décembre 2025,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Valide** la décision modificative telle que présentée ci-dessus et dire qu'elle sera applicable à compter du vote du conseil municipal ;
- **Donne** pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Le secrétaire de séance
M. GOUARIN Joël

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 11 décembre 2025
Le Maire, Stéphanie DOYEN